



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'enfance

Question écrite n° 92238

## Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur le rapport 2015 du défenseur des droits consacré aux droits de l'enfant et plus spécifiquement sur son volet « Handicap et protection de l'enfance: des droits pour des enfants invisibles ». La Convention internationale des droits de l'enfant, dans son article 20-1, dispose en particulier que lorsqu'un enfant ne peut être laissé dans son milieu familial dans son propre intérêt, il a droit à une protection et une aide de l'État. Les enfants handicapés font l'objet de dispositions spécifiques comme l'accès aux soins ou le droit à l'éducation. Ces enfants sont particulièrement fragiles et sont souvent les oubliés des politiques publiques d'accompagnement du handicap, car ils sont peu quantifiés ou identifiés, alors qu'ils représenteraient 70 000 enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Les situations pointées dans le rapport mettent en évidence une insuffisance en termes de prévention précoce et de soutien à la parentalité. S'ajoute le fait que les acteurs de la prévention sont nombreux et qu'ils interviennent dans des champs qui ne vont pas forcément se croiser. En outre la vulnérabilité des familles en cas de survenue d'un handicap est accentuée lorsqu'elles connaissent des fragilités multiples. Face à cela, le Défenseur des droits recommande de formaliser, animer et financer des réseaux pluridisciplinaires et pluri-institutionnels autour du handicap, dans la logique des réseaux du plan périnatalité. Il lui demande les suites qu'elle entend donner à cette proposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Cuvillier](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92238

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** Handicapés et lutte contre l'exclusion

**Ministère attributaire :** Personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 décembre 2015](#), page 10686

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)